



culture et développement



L'Europe pour  
les citoyens

**Engagée sur les thématiques de solidarité internationale et de coopération par la culture, l'ONG Culture et Développement est partenaire du projet européen CivAct (Civil Action), qui a pour objectif de sensibiliser sur les thématiques migratoires et promouvoir l'inclusivité de la citoyenneté européenne. A partir du mois de mai 2018, le projet se décline en une série de rencontres locales, nationales et européennes - grâce à la mobilisation, entre autres, de jeunes bénévoles Ambassadeurs du projet et de ses valeurs. Il donnera lieu à des synthèses de débats, compte-rendu d'expérimentations, ainsi que diverses recommandations pour combattre la stigmatisation envers les migrants, promouvoir une information juste et la place de la culture (comme ensemble de valeurs et de pratiques artistiques et culturelles) dans les approches des phénomènes migratoires et d'inclusion de populations migrantes en Europe.**

### **PROCHAIN DÉBAT - TABLE RONDE 13 DECEMBRE (Paris)**

#### Synthèse

Le débat se propose de dialoguer sur les différentes interactions entre culture et migrations au regard de l'actualité française et européenne et d'interroger, par là, les questions de citoyenneté nationale, européenne, mondiale. La dimension culturelle des migrations et de la citoyenneté, ainsi que les enjeux qui en découlent, tant pour les migrants que pour les territoires d'accueil, est souvent occultée dans les débats, ou reléguée à un débat d'experts. Or, du moment où l'on remet au coeur du processus de migration l'humain et ses capacités sensorielles et de communication, celle-ci se révèle comme essentielle pour nouer du lien. Le fait communautaire est un fait global, qui concerne toutes sortes de communautés. Les règles du vivre ensemble dans ces communautés sont toutefois différentes et elle se traduisent dans des normes, valeurs, constructions politiques, et représentations collectives. Autant la différence est valorisée dans certains cadres comme un atout (diversité culturelle, dialogue des cultures, respect mutuel, inclusion et cohésion sociales...), autant elle peut être aussi médiatisée comme une fracture, perçue comme un potentiel "choc des civilisations". Pour aller au-delà des stéréotypes et montrer également comment les arts et la culture peuvent être un vecteur puissant de connaissance, (re)connaissance et d'intégration de l'autre, un outil efficace de résolution de conflit et d'innovation sociale, Culture et Développement invitera des expériences locales et des experts de tous horizons à échanger sur ces sujets. Cette rencontre sera une première étape pour l'organisation d'un événement au plan national à la rentrée et un autre au niveau européen en 2019, avec les partenaires du programme CivAct (Civil Action).

#### **CITOYENNETÉ ET MIGRATIONS, SOUS L'ANGLE DE LA QUESTION CULTURELLE**

Cette rencontre est organisée en partenariat avec le FORIM à l'occasion de la journée internationale des migrations et de la journée nationale du/de la migrant.e

**Des ponts et des murs en Europe.** Tandis que de plus en plus de Français prennent fait et cause pour l'aide aux migrants, parfois en réaction à l'actualité et à des discours de haine et de repli, la question de l'engagement fait débat au sein de la société - aussi bien en France que dans d'autres pays de l'espace européen. Une polarisation se dessine entre des exemples d'engagement solidaire citoyen, avec parfois des collectivités territoriales comme partenaires et la montée de phénomènes populistes et de repli sur soi nationaux autour des questions de l'accueil de populations d'origines étrangères sur les territoires (en particulier issues de certains pays en développement et de pays en guerre).

**Application ou adaptation des valeurs européennes ?** Si les politiques migratoires restent principalement du ressort des États, depuis le Traité d'Amsterdam l'Union européenne et ses dispositifs émergents en matière migratoire pourraient apparaître aujourd'hui comme la seule entité pouvant « unir » les pays de part et d'autre de la Méditerranée, par un possible renforcement de la coopération en matière de liberté de circulation, de contrôle aux frontières, d'asile et d'immigration. Depuis le traité de Lisbonne, l'article 80 du traité FUE prévoit également expressément le principe de solidarité et de partage équitable de responsabilités entre les États membres, y compris sur le plan financier. L'art. 1bis du Traité de l'Union rappelle par ailleurs que l'Union européenne « est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes ».

L'art. 2.5 indique que « dans ses relations avec le reste du monde, l'Union affirme et promeut ses valeurs et ses intérêts et contribue à la protection de ses citoyens. Elle contribue à la paix, à la sécurité, au développement durable de la planète, à la solidarité et au respect mutuel entre les peuples, au commerce libre et équitable, à l'élimination de la pauvreté et à la protection des droits de l'homme, en particulier ceux de l'enfant, ainsi qu'au strict respect et au développement du droit international, notamment au respect des principes de la charte des Nations unies. »

Dix ans après, et consécutivement à la crise migratoire qui s'est révélée au public à l'été 2015, comment l'UE et les États membres en son sein se positionnent-ils par rapport à cet héritage de valeurs ? Quelle promotion du projet européen et de ces valeurs peut être encore développée aujourd'hui auprès des citoyens ?

**Faire résonner l'approche citoyenne par la culture.** Les notions traditionnelles de citoyenneté se concentrent sur un statut juridique et l'accès aux droits au sein d'une communauté nationale. Cependant, les recherches actuelles sur la notion de « citoyenneté culturelle » interrogent la notion plus globale de « citoyenneté », pour souligner comment celle-ci est reliée à d'autres dimensions sociales, politiques et culturelles, et notamment pour les plus marginalisés. Au sein même d'une communauté elle souligne comment l'inclusion sociale et l'appartenance peuvent être contestées au delà-même du statut légal de la citoyenneté et que les représentations culturelles de celle-ci peuvent jouer un rôle important dans la relation entre populations locales et populations immigrées. Le fait culturel des migrations mérite donc une place plus importante dans les débats, ainsi que le mériteraient les stratégies de promotion de la diversité culturelle, en phase avec les valeurs européennes énoncées dans le Traité pour un espace de débat démocratique et éclairé entre citoyens. D'autres part de nombreuses initiatives artistiques ont montré comment les arts et les pratiques culturelles sont non seulement un vecteur important de sensibilisation du grand public sur les enjeux de diversité culturelle, migrations et démocratie; elles ont également prouvé être des instruments puissants d'intégration et de dialogue pour les populations d'origine étrangère (migrants ou réfugiés) venant s'installer sur un territoire.

Ces questions seront au cœur du débat que nous proposons de mener au sein de l'espace du projet européen CivAct (Civil Action, qui regroupe 6 partenaires européens) et ses rencontres nationales et européennes. L'objectif du projet est de créer un espace de dialogue et d'expertise au sein duquel pourront émerger de nouveaux récits et des exemples divers de parcours migratoires, axés notamment sur leur dimension socio-culturelle. Et ce sera le cas en particulier, grâce à l'apport de différents intervenants (chercheurs, artistes, porteurs d'expériences) lors de la première étape de ce processus de recherche-action, qui s'ouvrira par deux tables rondes et un atelier organisées par Culture et Développement à Paris, le 13 et le 15 décembre 2018. L'atelier du 15 décembre aura lieu dans le cadre de la **Journée des Migrants organisée par le Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (FORIM)**.